

Amis du jardin

**Association des Amis du Jardin Alpin "Flore-Alpe"
PV de la 12^e assemblée générale ordinaire,
samedi 11 juin 2022 à 10h30
au chalet du Jardin alpin, Champex-Lac**

1. Contrôle des présences

- La liste des présences circule dans l'assemblée, 55 membres sont présents. Cette liste est annexée à l'original du présent procès-verbal.

2. Bienvenue & Ordre du jour

- Alain Giovanola (ci-après psdt), président de l'Association des Amis du Jardin Alpin Flore-Alpe ouvre l'assemblée. Il salue cordialement les membres présents et il est heureux de les accueillir dans les locaux du grand chalet pour la 12^e assemblée générale ordinaire des Amis du Jardin alpin.
- Les Amis ayant payé leurs cotisations 2021 et les nouveaux membres au 15 mai 2022 ont été invités par courrier du 20 mai 2022.
- Quarante personnes se sont excusées, soit : Geneviève et Pierre-Marie Gabioud, Jacqueline Détraz-Méroz, Cesare Jermini, Joachim Rausis, Stéphanie Lesdos, Fiduciaire du St. Bernard, Nelly et Jacques Troillet, Annelise et Jean-Claude Praz, Stéphane Pillet BTEE, Marie-Luce Pouget, Dominique et Jean-François Copt, Dominique Coppey, Alain Gallet, Anne et Massimo Migliaccio, Gérald et Josiane Papilloud, Jean-Paul Theurillat, Mireille Giovanola, Chantal et Jean-Jacques Rouiller, Nathalie et Nicolas Troillet, Laurence et Jean-Marc Meichtry, Brigitte Lugon, Sofia de Meyer, Kurt Hostettmann, Pierre-André Loizeau, Christophe Biolaz, Véronique Gugliemetti, Anne-Valérie Liand, Alan Chambers, Pharmacie d'Orsières, Alexiane et David Arlettaz.
- **L'ordre du jour suivant a été adressé lors du courrier d'invitation à l'AG :**
 1. Contrôle des présences
 2. Bienvenue
 3. Procès-verbal de l'Assemblée Générale de juin 2021
 4. Rapport du Président
 5. Présentation des comptes
 6. Rapport des vérificateurs
 7. Approbation des comptes et décharge au Comité
 8. Cotisations
 9. Modifications des Art. 12, 13 et 16 des statuts
 10. Comité
 11. Informations sur les activités du Jardin
 12. Divers

Il n'appelle aucun commentaire et il est adopté à l'unanimité.

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale (ci-après, AG) de juin 2021

- Le psdt mentionne que le procès-verbal figure sur le site internet du jardin (www.flore-alpe.ch). Comme indiqué dans l'invitation à la présente AG, il ne sera pas lu sauf si un membre en demande la lecture, ce qui n'est pas le cas.

Il n'y a pas de remarques / questions en lien à ce PV, celui-ci est approuvé à l'unanimité à main levée.

4. Rapport du Président

Nous voilà revenus presque à la normale, et ce n'est pas plus mal.

Car le virus a tout de même bien chamboulé l'année 2021.

Nous avons cependant essayé de maintenir la machine en mouvement, de garder des contacts, en petit comité, de séance virtuelle en courriel et même une fois en vraie séance le 28 octobre à Champex.

Nous avons ainsi pu mettre en place les grandes lignes de l'activité 2022, contrôler et payer les factures et préparer la suite.

Nous sommes au 10 mai 303 membres soit 202 membres couple, 88 membres individuels, 4 membres collectif, 3 membres donateurs et 6 membres d'honneur.

Grâce à vous, les Amis ont soutenu l'activité du Jardin en finançant :

- *L'exposition Flore Alpe en Écho ;*
- *La prise en charge du cachet des musiciens de la Balade Gourmande ;*
- *Un soutien aux diverses activités du Jardin.*

Ces financements sont détaillés sur le document des comptes de l'exercice 2021.

Comme chaque année, le Comité a tenu le stand du Jardin au Marché de Champex du mois de juillet, qui, malgré les contraintes posées par les règles sanitaires fut une belle réussite et nous a permis de verser 261 francs 15 à la caisse du Jardin. Nous avons surtout marqué notre solidarité avec la station de Champex et contribuer à la promotion de l'image du Jardin. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont préparé, assuré le montage et le démontage du stand et assuré une présence durant la journée.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont œuvré à la promotion et au développement de notre Jardin.

Je remercie mes camarades du Comité.

Je remercie les membres qui arrondissent régulièrement à la hausse le montant de leur cotisation.

Je remercie nos généreux donateurs (ils se reconnaîtront).

Et je vous remercie une fois de plus vous, les Amis du Jardin, pour votre fidélité, et votre confiance.

5. Présentation des comptes

- Charles-Emmanuel de Rivaz, trésorier de l'Association, présente les comptes de l'association pour l'année 2021.

Il procède à leur lecture pour la période du 01.01.2021 au 31.12.2021 et les commente. Le détail de ces derniers est annexé à l'original du présent PV (Annexe 1).

• Total des recettes :	Frs	26 689,13
· Solde au 01.01.2021 :	Frs	10 549,13
· Cotisations membres + dons :	Frs	16 140,00
· Intérêts bancaires :	Frs	00,00
• Total des charges :	Frs	12 965,18
· Frais administratifs :	Frs	1724,50
· Frais d'assemblées :	Frs	167,05
· Soutien aux activités du jardin :	Frs	6000,00
· Soutien au projet Flora Alpine :	Frs	3000,00
· Magazine Infoflora 2020 et 2021 :	Frs	1000,00
· Cachet musiciens Balade Gourmande :	Frs	1000,00
· Frais banque & Poste :	Frs	73,63
• Solde au 31.12.2021 :	Frs	13 723,95

Suite à la lecture des comptes, le psdt remercie le trésorier pour la tenue des comptes.

6. Rapport des vérificateurs

Le psdt passe la parole aux vérificateurs des comptes, Pierre-Noël Lovey et Georges Wirthner. Au nom des deux, M. Pierre-Noël Lovey rapporte que les comptes ont été dûment contrôlés. Il remercie Charles-Emmanuel pour la bonne tenue des comptes. Il mentionne que les comptes sont conformes et bien tenus, il invite l'Assemblée à en donner décharge au caissier et au comité.

7. Approbation des comptes et décharge au Comité

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par main levée. Pleine et entière décharge est donnée au caissier et au comité pour leur gestion.

8. Cotisations

- Le psdt indique que conformément à l'article 8 des statuts, l'AG fixe les cotisations sur proposition du comité.

Pour 2023, le comité propose de ne rien changer et de garder les cotisations suivantes :

- Membre individuel Frs 50.- donnant droit à une entrée
- Membre couple Frs 80.- donnant droit à deux entrées
- Membre collectif Frs 200.- donnant droit à six entrées

Le psdt rappelle que les Amis du jardin porteurs d'une carte, bénéficient des avantages suivants :

- De l'entrée gratuite au jardin et à toutes ses activités ;
- D'un rabais de 25% sur les produits en vente au jardin, et sur l'hébergement dans le chalet du Jardin alpin avec les réserves suivantes :
 - Compte tenu de la rareté du miel, la vente est limitée à 10 pots maximum de par personne ;
 - Hébergement limité à trois nuits consécutives (ou non) au maximum par personne ;
- De l'invitation au vernissage de l'exposition ;
- De l'entrée gratuite au Musée de la Nature à Sion.

La proposition du tarif des cotisations est adoptée à l'unanimité.

9. Modification des articles 12, 13 et 16 des statuts

- Fort de l'expérience de plus de 10 ans le Comité propose d'adapter les articles 12, 12 et 16 de la manière suivante :

Article 12 : Compétences du Président

Ancien :

Le président convoque le Comité aussi souvent que cela est nécessaire en indiquant l'ordre du jour. Il liquide les affaires courantes, d'entente avec le secrétaire et la Direction du Jardin, et il représente l'Association vis-à-vis des tiers.

Nouveau :

Le Président, respectivement la Présidente, convoque le Comité aussi souvent que cela est nécessaire en indiquant l'ordre du jour. Il/Elle liquide les affaires courantes, d'entente avec le Comité, et il/elle représente l'Association vis-à-vis des tiers.

Article 13 : Représentation

Ancien :

13.1 L'Association est valablement engagée par la signature à deux du Président avec un représentant de la direction du Jardin membre du comité de l'Association.

13.2 Les relations bancaires et les paiements sont réglés par la signature à deux du Président et du caissier.

Nouveau :

13.1 L'Association est valablement engagée par la signature à deux du Président ou de la Présidente avec le Secrétaire ou la Secrétaire.

13.2 Les relations bancaires et les paiements sont réglés par la signature à deux du Président ou de la Présidente et du Caissier ou de la Caissière.

Article 16 : Dissolution de l'Association

Ancien :

La dissolution de l'Association ne peut être prononcée qu'en Assemblée générale et à la majorité des 3/4 des membres présents.

Cette assemblée décidera du sort de l'actif social qui sera affecté à une destination analogue aux buts de l'Association.

Nouveau :

La dissolution de l'Association ne peut être prononcée qu'en Assemblée générale et à la majorité des trois quarts (3/4) des membres présents.

Cette assemblée décidera du sort de l'actif social qui sera affecté à une destination analogue aux buts de l'Association.

- Ces propositions sont adoptées à l'unanimité par main levée. Les statuts seront refaits à la date d'aujourd'hui.

10. Comité

- Les réviseurs des comptes, Pierre-Noël Lovey et Georges Wirthner, ont été réélus pour 3 ans lors de l'AG 2020 dans leur fonction.
- Le Président rappelle que, lors de l'Assemblée Générale de 2019, la dernière en présentiel avant cette année, l'Assemblée avait nommé Lucienne Roh pour un mandat de trois ans et renouvelé pour trois ans celui de Mesdames Christiane Lovey, Nelly Troillet, Sandrine Eberlé et Messieurs Jean-Claude Praz, Charles-Emmanuel de Rivaz et Alain Giovanola.
- Le Président avait de plus rendu l'Assemblée attentive au fait qu'il ne renouvellerait pas son mandat au bout des trois ans. Les contraintes sanitaires de ces deux dernières années nous ayant passablement perturbé, il accepte de repartir pour une nouvelle période.
- Enfin, lors de l'Assemblée Générale virtuelle de 2021 l'Assemblée a nommé Christine Naing-Torrione pour trois ans.
- Afin de mettre au même niveau les diverses échéances, le Président propose de renouveler pour trois ans les mandats de Mesdames Christiane Lovey, Nelly Troillet, Sandrine Eberlé, Christine Naing, Lucienne Roh et de Messieurs Jean-Claude Praz, Charles-Emmanuel de Rivaz et Alain Giovanola.
- Et de nommer au Comité Monsieur Christophe Randin, directeur exécutif du Jardin.
- A l'unanimité, Mesdames Christiane Lovey, Nelly Troillet, Sandrine, Eberlé, Lucienne Roh, Christine Naing et Messieurs Jean-Claude Praz, Charles-Emmanuel de Rivaz, Christophe Randin et Alain Giovanola sont réélus pour trois ans au Comité de l'Association des Amis du Jardin Alpin.
- Le psdt remercie l'Assemblée pour sa confiance, mais rappelle que le Comité s'use et a un besoin urgent de se renouveler.

11. Informations sur les activités du jardin

- Outre la participation au Marché de Champex-Lac en juillet et sous réserve de la disponibilité des fonds, les Amis financeront les activités suivantes:
 - Soutien à Flore Lab Frs 10'000,00
 - Audio Guide Frs 4'000,00
 - Cachet des musiciens de la Balade Gourmande Frs 1'000,00
 - Et selon les besoins l'achat de matériel ou l'une ou l'autre activité spécifique.
- Christophe Randin (CR) se (re)présente à l'assemblée et remercie l'association pour son soutien, et rappelle que grâce au soutien de l'assemblée et du comité le jardin peut effectuer de nombreuses activités.
- Il présente Sofia de Meyer, qui a succédé à Jean-Claude Praz à la présidence de la Fondation, et l'excuse pour cette assemblée générale.
- CR présente les nouvelles choses mises en place afin d'innover au Jardin avec notamment la présentation de l'organigramme du jardin, du nouveau poste de Christine Naing et du nouveau rôle du Jardin en tant qu'antenne régionale d'Infloflora.
- Il passe la parole à Lucienne Roh (LR) pour la présentation des activités du Jardin :

L'année 2021 en quelques lignes

Entre mai et octobre 2022, 4675 personnes ont foulé les sentiers du Jardin botanique Flore-Alpe. 46 Activités de médiation scientifique et culturelle ont eu lieu, dont 11 visites guidées, 2 excursions et 4 ateliers, ainsi que 6 événements artistiques.

L'automne a été très apprécié grâce à la prolongation de l'ouverture jusqu'au 31 octobre. Les entrées sont d'ailleurs en augmentation pour ce mois ainsi que pour mai et juin.

Cette année, les visiteurs ont pu découvrir les projets artistiques *de l'alpin au jardin et flore alpine en écho* de Laurence Piaget-Dubuis. Pour ce deuxième volet, la comédienne Wave Bonardi l'a rejointe afin de travailler sur les textes de son recueil de poésie durant une résidence au Jardin en juin. Le résultat de cette collaboration a été présenté lors de 4 performances théâtrales intitulées Jusqu'à la dernière goutte d'eau sur terre, une déambulation poétique à travers le Jardin.

Le vernissage des projets artistiques s'est déroulé le samedi 29 mai en présence de Monsieur le Conseil d'État Mathias Reynard. Cette journée a également marqué le passage de témoin entre Monsieur Jean-Claude Praz et Madame Sofia de Meyer à la Présidence de la Fondation Jean-Marcel Aubert.

Plus de 40 espèces ont été mises en valeur par de nouvelles étiquettes dans le milieu steppique reconstitué du jardin. Une espèce en danger en Suisse et récoltée en Valais, le Carpésium penché, est désormais multipliée au jardin en vue de sa réintroduction.

Le Centre alpin de phytogéographie a poursuivi ses recherches sur l'évolution de la limite altitudinale de la forêt dans le cadre d'un travail de master de l'UNIL, en collaboration avec des équipes de l'Institut fédéral de recherches WSL et de l'EPFL. Cette année a aussi permis l'acquisition de fonds pour la mise en œuvre du projet ODILE en 2022. Ce projet doit permettre d'optimiser l'irrigation dans les prairies de l'Entremont.

A relever également que l'exercice 2021 est équilibré pour la troisième fois consécutive, après plusieurs années de déficit, grâce à des économies réalisées au sein de tous les secteurs.

En 2021, le Jardin botanique a bénéficié d'une très belle visibilité médiatique, en particulier en début de saison grâce aux projets artistiques et en fin de saison grâce au programme spécial vacances d'automne. Un sujet a été réalisé le jour du vernissage pour le 12h45 du 8 juin et l'émission Couleurs locales a réalisé un magnifique reportage au Jardin à l'automne (à découvrir sur notre site internet).

Le rapport d'activités complet est disponible sur le site internet du Jardin.

- Lucienne Roh (LR) fait part des activités prévues pour la saison 2022

Thème plantes patrimoniales

Plantes médicinales et toxiques avec le Professeur Kurt Hostettmann

- Atelier santé en partenariat avec Terre & Nature – 25 juin (prix spécial Amis) ;
- Visite guidées au Jardin – 21 juillet & 4 août (gratuites pour les Amis) ;
- Un Audioguide et un parcours sont prévus pour l'automne.

Un projet est en cours dans le Val d'Hérens en partenariat avec l'Université de Lausanne au sujet des plantes patrimoniales (plus d'infos : <https://wp.unil.ch/herens/>). Un projet similaire est prévu dès l'automne avec l'école primaire d'Orsières en partenariat avec le CREPA de Sembrancher,

Programme 2022 : quelques évènements choisis, retrouvez le programme complet sur le site internet

- Le thème de **BOTANICA** de cette année est le changement climatique et règne végétal – le sort des plantes alpines. Le Jardin propose 3 activités dans ce cadre : 1 conférence e 2 excursions. Du 11 juin au 10 juillet, un guide des jardins et des plantes sur cette thématique sera également distribué gratuitement à l'accueil ;
- Du 15 juillet au 15 août – Activités hebdomadaires pour les familles : visites guidées, atelier, démonstration, programme à venir ;
- Marché artisanal de Champex le 24 juillet ;

- Balade sensorielle en musique 7 août en partenariat avec les Musicales de Champex-Lac et l'hôtel du Glacier (avec prix pour les amis du jardin).

FloreLab

LR présente l'événement Flore Lab qui s'est tenu au Jardin du 20 au 22 mai 2022. Durant 3 jours, plus de quarante personnes ont imaginé de nouvelles façon et outils pour mettre en valeur les collections du Jardin et les résultats de recherche du Centre alpin de phytogéographie. Les résultats concrets sont à découvrir toute la saison dans le jardin et l'espace d'accueil.

A découvrir en image sur notre site internet et ici : <https://www.flore-alpe.ch/wp-content/uploads/2022/07/FloreLab-3jours.mp4>

- CR remercie sincèrement les Amis pour leurs sollicitations concernant la réintégration des œuvres artistiques dans le Jardin et souligne que, grâce à ces demandes, différentes réflexions ont été menées et concrétisées pour les activités artistiques au Jardin.

12. Divers

- Le Président relève que, comme constaté lors de la présentation des comptes, le poste Frais administratifs qui englobe les frais de port et d'impression des divers courriers qui sont adressés aux membres, se montent à 1'724.50 francs. Nous pourrions limiter ces frais et consacrer l'argent épargné aux activités du Jardin en adressant certains courriers (Envoi des cotisations, invitation à l'Assemblée Générale) par courriel, comme le prévoit l'Article 7 des statuts pour la convocation à l'AG. Les membres ne disposant pas d'adresse courriel recevraient évidemment leur courrier comme jusqu'à maintenant.
 - Le Président ouvre la discussion sur cette proposition. Il n'y a pas de remarque et la proposition est adoptée.
- Nous recherchons des bénévoles pour nous aider lors de marchés ou manifestations analogues. Si des Amis sont intéressés par cette activité ils peuvent s'annoncer auprès de LR.
- Une question est posée par M. Merminod : demande concernant les interactions entre les entrées au jardin et le pass St-Bernard ; le psdt passe la parole à CR répond qu'il y a une clé de répartition entre tous les partenaires, que le jardin représente une faible part du bénéfice du Pays du St-Bernard. CR dit que ceci est favorable et très bénéfique au jardin, y.c. pour la visibilité, ce que LR confirme.
- Le psdt invite les Amis à l'apéritif et à la traditionnelle raclette et il lève la séance.

Séance levée à 11h20.

Le Président



Alain Giovanola

La Secrétaire de l'AG



Sandrine Eberlé